Centre de santé et de services sociaux
du Haut-Saint-François

ORDONNANCE COLLECTIVE	Initier et administrer GUAIFÉNÉSINE (Balminil expectorant sans sucre)	DSI-OC-08
Référence à un protocole ☐ **oui** ☑ **non**	**Date de mise en vigueur :** 2009	**Date de révision :** 2012
Professionnelles habilitées à exécuter l'ordonnance et secteur(s) d'activité(s) visé(s) : Infirmières habilitées possédant la formation, les connaissances et les compétences nécessaires. **Secteur(s) d'activités(s) visé(s) :** ☐ CLSC: ☑ Hébergement		
Groupe de personnes visées ou la situation clinique visée : • Toute clientèle adulte qui présente de la toux sèche causée par une infection bénigne des voies respiratoires supérieures		
Activités réservées s'adressant aux infirmières : • Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique • Initier une mesure thérapeutique selon une ordonnance • Administrer et ajuster des médicaments lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance		

Intention thérapeutique :

- Soulager temporairement la toux sèche, irritante et non productive causée par une infection bénigne des voies respiratoires supérieures.

Indications et condition d'initiation :

- Toux sèche gênante, légère à modérée associée à une infection bénigne des voies respiratoires supérieures (rhume, bronchite, pharyngite, laryngite) pour une courte période (maximum 5 jours)

Contre-indications :

- Allergie, intolérance ou hypersensibilité au guaifénésine
- Toux productive
- Administrer avec prudence chez les clients souffrant d'hypertension, d'insuffisance cardiaque, hépatique ou rénale importante, d'asthme, de MPOC, de glaucome, de dysurie causée par une hypertrophie de la prostate et chez les clients sous antidépresseurs, incluant les IMAO.

Limites/ référence au médecin :

- Si les symptômes s'aggravent, persistent plus de 5 jours, ou sont accompagnés d'une fièvre

Directives :

- Balminil expectorant sans sucre, 5 ml QID prn pendant 5 jours maximum

Références aux méthodes de soins :

- AQESSS, Méthodes de soins infirmiers, méthodes 5.4

Source :

- CSSS du Haut-Saint-François, actes médicaux déléguées, 2001

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Rédigé par : Lucie Desrosiers, adjointe à la Direction des soins infirmiers **Avec la collaboration de :**	

PERSONNES ET INSTANCES CONSULTÉES

☑ **CECII** ☑ **CMDP** ☑ **DSP** ☐ **CIIA** ☐ **CM**	

PROCESSUS D'APPROBATION

Approuvé par : Denis Payeur Directeur des soins infirmiers H Payeur Adopté par le CMDP	2009/03/12 Date 2009/03/12 Date